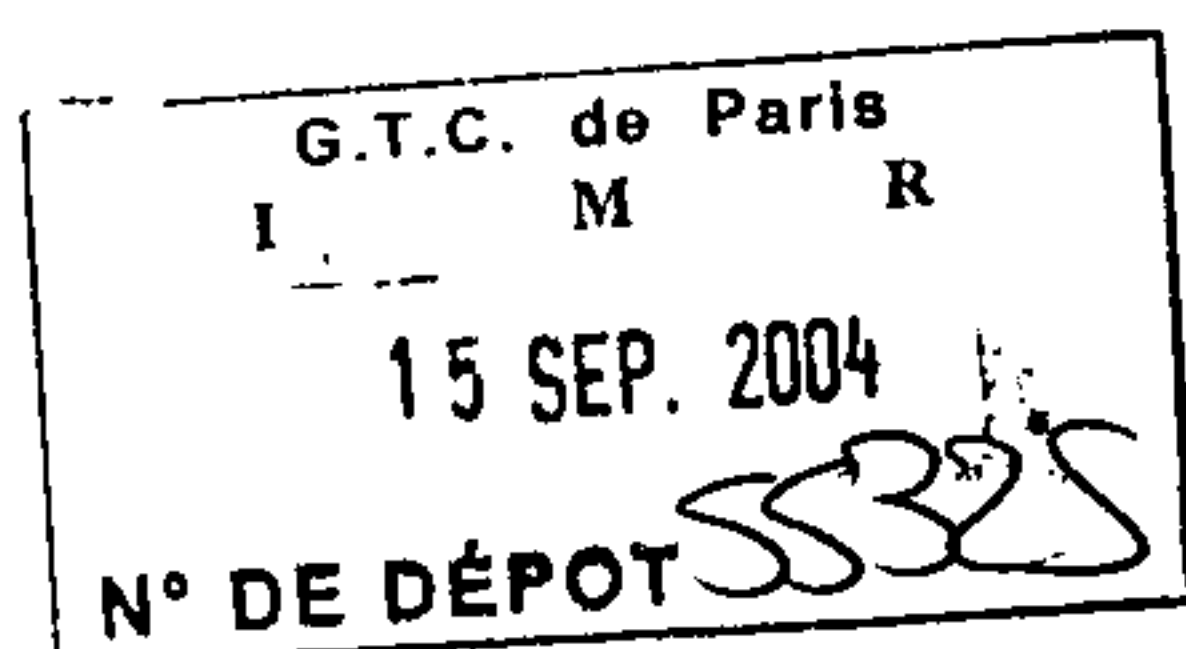


MARC DORCEL

Société anonyme à Directoire
et Conseil de Surveillance
Au capital de 150.000 Euros

Siège social : 25, rue Plumet
75015 PARIS

R.C.S. Paris B 316 388 305 (1979 B 6008)
Siret 316 388 305 00047



**PROCES - VERBAL
DE LA DELIBERATION DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE DU 22 DECEMBRE 2003**

L'an deux mil trois,
Le vingt deux décembre,
A seize heures,

Sont présents :

Monsieur Marcel HERSKOVITS
Président du Conseil de Surveillance

Madame Berthe KLODAWSKI
Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

Monsieur Marcel SAGNIER

Assiste également à la réunion :

Monsieur Grégory HERSKOVITS

Tous les membres du Conseil étant présents, le Conseil de Surveillance peut valablement délibérer.

Monsieur le Président du Conseil de Surveillance rappelle au Conseil que les fonctions de Monsieur Grégory HERSKOVITS, Directeur Général et Membre unique du Directoire sortant, sont venues à expiration et qu'il est à présent rééligible.

En conséquence, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité le renouvellement pur et simple pour une nouvelle période de quatre (4) ans qui viendra à expiration le 29 décembre 2003, de Monsieur Grégory HERSKOVITS, Directeur Général et Membre unique du Directoire sortant,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance.

**UN MEMBRE DU CONSEIL
DE SURVEILLANCE**

LE PRESIDENT

Copie Certifiée Conforme
